

Affiché le 20/03

DEPARTEMENT DU FINISTERE

Mairie DE  
P O U L D R E U Z I C  
29710

Téléphone : 02.98.54.40.32  
Télécopie : 02.98.54.36.14  
E-mail :mairie.pouldreuzic@wanadoo.fr

### Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 23 mars 2012

L'an deux mil douze, le 23 mars à 18h00, le Conseil Municipal de POULDREUZIC, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Marie Thérèse GOURLAOUEN, Maire.

Etaient présents : Mme GOURLAOUEN Marie Thérèse – M. CALVEZ Jean Luc – Mme Monique KERVEILLANT – M. PEUZIAT Michel -Mme PEUZIAT Hélène – Mme HAMON Janick – M.TANVEZ Alain - M. Ivan SAILLARD - Mme CALLOC'H Michèle – Mme LE COZ Anne –M. Cyrille GUICHAOUA - M.ROBINET Patrick- M. Eric BOURDON - M. LE GOFF Jean Yves - M. LE COZ Jean Jacques- M. Eddy WAWRZYNIAK

Absent :

Madame Eliane LE HENAFF qui donne procuration à Michèle CALLOC'H

Conformément à l'article L2121-15 du CGCT, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil municipal.

Madame Monique KERVEILLANT a obtenu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Date de convocation : 19 mars 2012

Le compte-rendu du 9 mars 2012 est adopté à l'unanimité

#### Objet : délibération n°022/2012 – affectation du résultat – budget commune

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat 2011 du budget commune de la façon suivante :

1068 (excédents de fonctionnement capitalisés)	347 323,03 €
002 (résultat de fonctionnement reporté)	24 872,75 €

#### Objet : délibération n°023/2012 – vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2012

Un vote à bulletins secrets a lieu et donne le résultat suivant :

Pas d'augmentation : 1 voix  
Augmentation des taux de 2% : 4  
Augmentation des taux de 3% : 11 voix  
Augmentation de 4% : 1 voix

Il est donc décidé, à la majorité, d'augmenter les taux de 3% :

Taxe d'habitation : 9,47%  
Taxe foncier bâti : 12,72 %  
Taxe foncier non bâti : 34,97 %

**Objet : délibération n°024/2012 : renouvellement de la convention d'assistance juridique avec la cabinet d'avocats LGP**

Madame le Maire donne les détails de la convention d'assistance juridique à intervenir entre la commune de POULDREUZIC et la SELARL LGP (Le Roy, Gourvennec, Prieur) pour renouvellement du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012.

La SELARL LGP s'engage à assister la commune de POULDREUZIC dans tous les dossiers relevant du droit public hors contentieux. Sont exclues de la prestation, les consultations juridiques écrites nécessitant une recherche approfondie, la représentation de la commune devant des instances disciplinaires ainsi que la prise en charge des contentieux de Droit Public. Dans ces deux derniers cas, un devis sera présenté avant toute intervention.

Le coût, global et forfaitaire, est de 4 664,40 € TTC annuel. Cette prestation sera payée par provisions trimestrielles

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer cette convention et autorise le paiement par provisions trimestrielles.

**Objet : délibération 025/2012 : renouvellement de la convention de prestations de services avec l'ESAT du 1<sup>er</sup> avril 2012 au 31 mars 2013.**

Madame le Maire donne lecture de la convention de prestation de service à intervenir entre la commune de POULDREUZIC et l'ESAT de LANDUDEC pour l'entretien des espaces verts de la commune pour un montant annuel de 10 167 € TTC, soit 847,25 € par mois  
Cette somme comprend

- Tontes gazon avec ramassage pour 8 713,00 €
- Tailles haies et tailles diverses pour 1 374,00 €
- Tonte à Penhors, face à l'étang pour 80 €

Les déchets verts sont ramassés et déposés à la déchetterie. Les interventions se font en coordination avec les services techniques de la commune depuis plusieurs années.

Après délibération, le conseil municipal, à la majorité (Madame Janick HAMON s'abstient), accepte les termes de cette convention et autorise Madame le Maire à la signer.

**Objet : délibération n°026/2012 – achat d'un lave-vaisselle pour le restaurant scolaire**

Monsieur Cyrille GUICHAOUA ne prend pas part aux débats

Monsieur Michel PEUZIAT présente les 3 devis concernant le remplacement du lave-vaisselle du restaurant scolaire :

1) CAILLAREC : modèle identique, livré et posé, garanti 1 an : 3 583,55 € TTC  
Le montant de la dernière réparation effectuée sur le lave-vaisselle actuel sera déduit : 335,51 € et ce matériel sera mis en dépôt vente.

2) THIRODE : livré et posé, garanti 1 an : 3 667,84 € TTC

3) LE CAPRICORNE : matériel d'occasion (5 ans), ni livré, ni posé, pas de garantie :  
1 500 € TTC

Un vote à bulletins secrets est organisé : 1 abstention, 13 voix pour CAILLAREC et 2 voix pour LE CAPRICORNE.

Il est donc décidé d'acheter un lave-vaisselle neuf chez CAILLAREC.

**Objet : Délibération 027/2012 : vote du budget général 2012**

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le budget qui s'équilibre comme suit :

Chapitre	Libellé du chapitre	Dépenses de fonctionnement
011	Charges à caractère général	426 762,00 €
012	Charges de personnel	561 105,00 €
014	Atténuation de produits	230,00 €
023	Virement à la section d'investissement	213 740,75 €
042	Opérations de transfert entre sections	4 296,00 €
65	Autres charges de gestion courante	206 906,00 €
66	Charges financières	25 518,00 €
67	Charges exceptionnelles	500,00 €
Total		1 439 057,75 €

Chapitre	Libellé du chapitre	Recettes de fonctionnement
013	Produits de gestion courante	37 380,00 €
70	Produits des services du domaine	150 828,00 €
73	Impôts et taxes	834 435,00 €
74	Dotations, subventions	350 033,00 €
75	Autres produits de gestion courante	39 943,00 €
76	Produits financiers	80,00 €
77	Produits exceptionnels	1 486,00 €
002	Excédents antérieurs reportés	24 872,75 €
Total		1 439 057,75 €

Chapitre	Libellé du chapitre	Dépenses investissement
16	Emprunts et dettes assimilées	100 826,00 €
20	Subventions d'équipement versées	320 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	215 212,00 €
23	Immobilisations en cours	109 853,00 €
001	Déficit d'investissement reporté	174 158,03 €
Total		920 049,03 €

Chapitre	Libellé du chapitre	Recettes investissement
021	Virement de la section de fonctionnement	213 740,75 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 296,00 €
10	Dotations	397 658,03 €
13	Subventions d'investissement	2 955,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	300 399,25 €
27	Autres immobilisations financières	1 000,00 €
Total		920 049,03 €

**AFFAIRES DIVERSES**

Monsieur Eddy WAWRZYNIAK évoque le problème d'un chien qui pénètre dans l'aire de jeux et qui a mordu un autre chien tenu en laisse.

La séance est levée à 19h55